



RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00099
Numéro SIREN : 318 610 623
Nom ou dénomination : MAZARS

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2017 sous le numéro de dépôt 6818

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

BP 531 - 3 rue Jacques Lelieur
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60 / Fax : 02.35.07.85.35

RECEPISSE DE DEPOT

MAZARS
53 rue Louis Pasteur
76130 Mont-Saint-Aignan

V/REF :
N/REF : 89 B 99 / 2017-B-6818

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 24/10/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2016.

Concernant la société

MAZARS
Société anonyme
53 rue Louis Pasteur
76130 Mont-Saint-Aignan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-6818 le 24/10/2017
R.C.S. ROUEN 318 610 623 (89 B 99)

Fait à ROUEN le 24/10/2017,
LE GREFFIER



MAZARS

Société Anonyme au capital de 336 000.00 €

Siège social : 53 rue Louis Pasteur

76130 Mont Saint Aignan

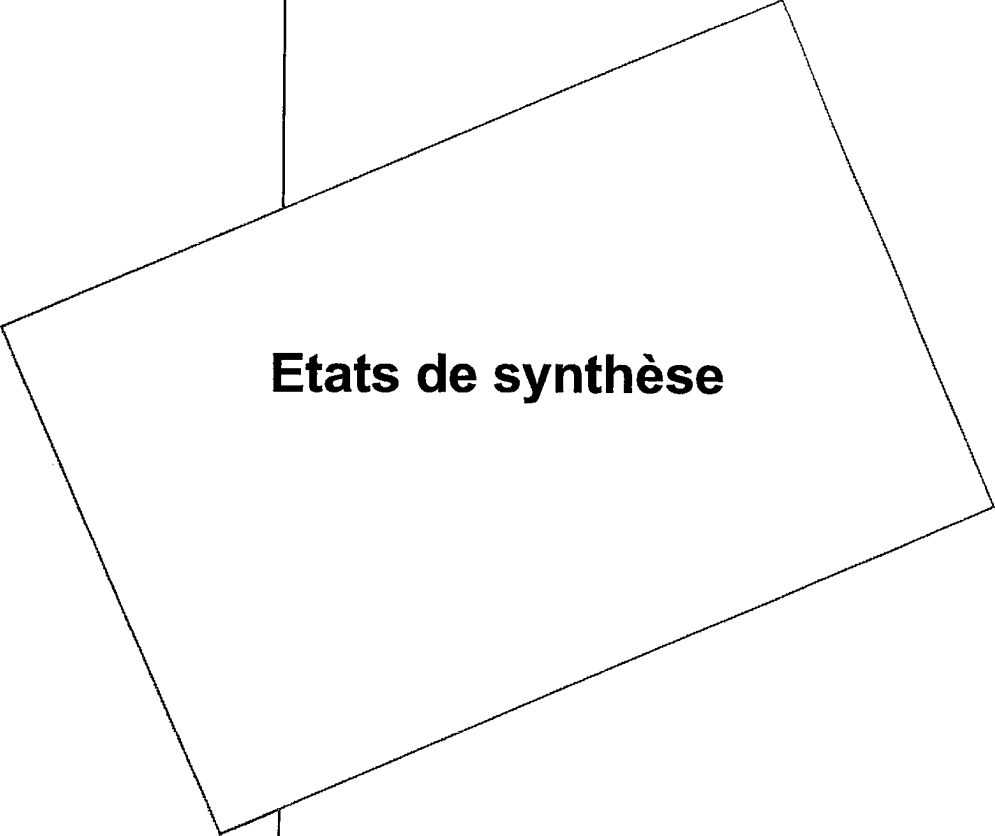
318 610 623 RCS ROUEN

BILAN AU 31 Août 2016

- **Bilan actif**
- **Bilan passif**
- **Compte de résultat**
- **Annexe**

*Copie certifiée conforme
à l'original.*

[Signature]



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2016	Net 31/08/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	16 180	15 487	693	
Fonds commercial (1)	876 450	603 070	273 380	287 298
Autres immobilisations incorporelles	44 337	42 331	2 005	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	801 810	533 368	268 442	306 424
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 220 490		1 220 490	1 220 490
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	169		169	167
Prêts				
Autres immobilisations financières	76 925		76 925	38 235
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 036 361	1 194 257	1 842 104	1 852 614
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				199 977
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 152		1 152	1 614
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 799 792	323 227	3 476 565	2 987 565
Autres créances	1 392 193		1 392 193	1 300 467
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	984 897		984 897	733 432
Charges constatées d'avance (3)	117 818		117 818	244 241
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 295 852	323 227	5 972 626	5 467 296
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 332 213	1 517 484	7 814 729	7 319 910
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			429 034	587 938

Bilan Passif

	31/08/2016	31/08/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	112 302	101 211
Report à nouveau	-693 000	-651 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	835 549	683 090
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 025	41 025
TOTAL CAPITAUX PROPRES	734 470	612 921
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	299 106	457 024
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 770 070	2 591 653
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	65 928	4 725
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 951	718 819
Dettes fiscales et sociales	3 278 683	2 917 757
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 669	
Autres dettes	21 810	17 011
Produits constatés d'avance (1)	18 042	
TOTAL DETTES	7 030 259	6 706 989
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 814 729	7 319 910
(1) Dont à plus d'un an (a)	567 272	761 157
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 397 060	6 397 059
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	972	278
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2016	31/08/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	11 391 580	10 897 402
Chiffre d'affaires net	11 391 580	10 897 402
Dont à l'exportation	18 200	55 702
Production stockée	-199 977	-89 757
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		1 642
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	620 359	397 706
Autres produits	8 242	5 163
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 820 205	11 212 156
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 704 941	2 692 056
Impôts, taxes et versements assimilés	282 638	316 881
Salaires et traitements	4 895 576	4 851 046
Charges sociales	2 004 449	1 971 386
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 820	60 110
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	156 590	114 494
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	174 801	31 106
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 282 815	10 037 080
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 537 390	1 175 076
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 226	6 900
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 229	6 900
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	37 760	45 080
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	37 760	45 080
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-35 532	-38 180
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 501 858	1 136 896

Compte de résultat (suite)

	31/08/2016	31/08/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		3 012
Sur opérations en capital	476	73 571
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		20 575
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	476	97 158
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	23	
Sur opérations en capital	15 069	147 737
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	50 000	19 593
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	65 091	167 330
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-64 616	-70 172
Participation des salariés aux résultats (IX)	193 341	120 474
Impôts sur les bénéfices (X)	408 353	263 159
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 822 909	11 316 213
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 987 360	10 633 123
BENEFICE OU PERTE	835 549	683 090
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		2 105

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 7 814 729 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 835 549 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/10/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 155 084 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	876 450			876 450
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 517	5 000		60 517
Immobilisations incorporelles	931 967	5 000		936 967
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	519 964	9 397	3 600	525 761
- Matériel de transport	10 344			10 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 364	2 784	4 444	265 704
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	797 673	12 181	8 044	801 810
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 220 490			1 220 490
- Autres titres immobilisés	167	2		169
- Prêts et autres immobilisations financières	38 235	38 690		76 925
Immobilisations financières	1 258 892	38 692		1 297 584
ACTIF IMMOBILISE	2 988 531	55 873	8 044	3 036 361

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2016
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	113 199
Total	876 450

La fusion simplifiée de la société ATHALYS a dégagé un mali technique de 113 198.64 euros sur l'exercice clos le 31/08/2014

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC EAZY BY MAZARS 76600 LE HAVRE	15 000	-8 220	99,33	-18 678
SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE 76120 LE GRAND QUEVIL	368 000	267 971	99,96	4 490
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 220 490	1 220 490			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	589 152	13 918		603 070
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 517	2 302		57 819
Immobilisations incorporelles	644 669	16 220		660 889
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	301 271	30 566	2 746	329 091
- Matériel de transport	10 344			10 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 633	17 034	2 734	193 932
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	491 248	47 600	5 481	533 368
ACTIF IMMOBILISE	1 135 917	63 820	5 481	1 194 257

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 386 728 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	76 925		76 925
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 799 792	3 370 758	429 034
Autres	1 392 193	1 392 193	
Charges constatées d'avance	117 818	117 818	
Total	5 386 728	4 880 769	505 959

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	113 053
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	3 355
AUTRES ORGANISMES SOC.	28 428
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	98 756
Total	243 593

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	446 217	156 590	279 580	323 227
Total	446 217	156 590	279 580	323 227
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		156 590	279 580	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 000	16,00

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,91	20 983,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	41 025			41 025
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	41 025			41 025
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		50 000			50 000
Total		50 000			50 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		50 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 964 332 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	972	972		
- à plus de 1 an à l'origine	298 134	159 703	138 431	
Emprunts et dettes financières divers (*)	553 439	124 598	428 841	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 951	574 951		
Dettes fiscales et sociales	3 278 683	3 278 683		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 669	1 669		
Autres dettes (**)	2 238 441	2 238 441		
Produits constatés d'avance	18 042	18 042		
Total	6 964 332	6 397 060	567 272	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	158 612			
(**) Dont envers Groupe et associés	2 216 631			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	175 016
INTERETS COURUS A PAYER BANQUES	972
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	84 875
INT.COURUS S/ AUTRES EMPRUNTS	458
DETTES PROV CONGES A PAYER	350 383
DETTES PROV PARTICIPATION	193 341
DETTES PROV INTERESSEMENT	448 026
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	419 898
AUTRES CHARGES A PAYER	8 660
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	163 380
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	195 906
CH SOCIALES SUR INTERETS A PAYER	128 273
TAXE D APPRENTISSAGE	20 018
FORM PROFESSIONNELLE ALTERNANCE	12 570
FORM PROFESSIONNELLE FONGECIF	19 927
EFFORT CONSTRUCTION	32 699
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	32 180
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	5 717
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	15 239
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	20 790
Total	2 328 329

Notes sur le bilan

Autres informations

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Montants représentés par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	1 220 489		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations	1 220 489		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	541 108		
Autres créances	1 082 227		
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	1 623 335		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	2 215 410		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes	2 614 391		

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	117 818		
Total	117 818		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	18 042		
Total	18 042		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	11 105 026	18 200	11 123 226
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	268 354		268 354
TOTAL	11 373 380	18 200	11 391 580

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 12 770 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	23	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 563	
Autres charges	12 506	
Provisions pour risques et charges	50 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		417
Autres produits		59
TOTAL	65 091	476

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 501 858	408 353	1 093 505
+ Résultat exceptionnel	-64 616		-64 616
- Participations des salariés	193 341		193 341
Résultat comptable	1 243 902	408 353	835 549

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 63 661 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 025
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	41 025
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	232 008
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	232 008
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future (A - B - C - D) * 33 1/3 %	63 661

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 122 personnes dont 1 apprenti.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :
Tour Exaltis- 61, rue Henry Regnault
92 400 COURBEVOIE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Les parts détenues dans le capital de notre filiale SARL Cabinet d'Audit Lecomte ont été données en garantie d'un prêt consenti par la BSD-CIC.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 275 411 Euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

MAZARS
Société anonyme
Capital 336.000 €

53 rue Louis Pasteur
76130 MONT SAINT AIGNAN

RCS ROUEN 318 610 623

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize,

Le vendredi seize décembre à douze heures trente,

Le conseil d'administration de la société anonyme **MAZARS**, au capital de 336.000 euros, divisé en 21.000 actions de 16 euros chacune, dont le siège social est situé 53 rue Louis Pasteur à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le n° 318 610 623, s'est réuni au siège social, sur convocation de son président.

Sont présents et ont émargés le registre de présence :

- Monsieur Michel MULLER, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Joël THOMAS, Administrateur et Directeur Général,
- Monsieur Olivier LEFORT, Administrateur et Directeur Général Délégué

Plus de la moitié des administrateurs étant présents, ceux-ci peuvent valablement délibérer.

N'assiste pas à la réunion, en qualité de représentant du Comité d'Entreprise :

- Madame Karine LEVASSEUR

Par ailleurs, le Président a invité à cette réunion Monsieur Gilles RAINAUT, représentant permanent de MAZARS et Monsieur Bruno RENAUT, administrateurs dont les mandats n'avaient pas été renouvelés suite à une omission l'an passé et dont le Président souhaite proposer leur renomination à la prochaine assemblée générale.

Les administrateurs présents en prennent acte et ne voient aucune objection à leur présence.

La Société d'Audit ARNOULD BACOT (S.A.A.B.), Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Michel MULLER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration,

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans observation par le conseil.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur :

- Examen et arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016 et préparation de l'assemblée générale,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs,
- Nomination d'administrateurs,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Point sur les délégations de signatures,
- Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire portant la proposition d'une augmentation de capital réservée aux salariés,
- Toutes questions complémentaires relevant de la compétence du conseil qu'il serait opportun de traiter.

1. Examen et arrêté des comptes de l'exercice écoulé - proposition d'affectation du résultat

Le conseil procède alors à l'examen des comptes de l'exercice social clos après consultation du commissaire aux comptes et arrête définitivement les comptes annuels.

Conformément à la loi, le commissaire aux comptes sera appelé à certifier la régularité et la sincérité de ces documents.

Les résultats de l'exercice représentent un bénéfice d'un montant de 835 548.59 €.

Monsieur le président précise que les comptes ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le conseil envisage ensuite l'emploi des bénéfices. Après discussion et échanges de vues, il décide de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires les affectations et répartitions suivantes :

➤ à titre de dividendes aux actionnaires, la somme de 829 500.00 €

Le solde soit 6 048.59 €

➤ au compte « Autres réserves » qui sera ainsi porté de 112 301.69 € à 118 350.28 €

Nous vous rappelons que, par décision du conseil d'administration en date du 07 Juillet 2016, il a déjà été décidé de distribuer sur le dividende global de 829 500.00 €, un acompte sur dividendes de 693 000.00 €.

Le montant total du dividende distribué aux actionnaires est de 39.50 € pour chacune des vingt et un mille actions composant le capital social et, pour satisfaire aux obligations fixées par l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que la présente distribution a rendu :

➤ éligible à l'abattement de 40 % un montant total de revenus distribués de 671.50 € ouvert aux personnes physiques détentrices d'actions de capital.

> non éligible à l'abattement de 40 % un montant total de revenus distribués de 828 828.50 € ouvert aux personnes morales détentrices d'actions de capital.

L'acompte sur dividendes a été mis en paiement au siège social à compter du 07 Juillet 2016, par inscription en comptes courants.

2. Jetons de présence

Le conseil décide de proposer à la prochaine assemblée de ne pas attribuer de jetons de présence au conseil d'administration.

3. Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Le président rappelle qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L.225-38 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

4. Situation du mandat des administrateurs

Le mandat de deux administrateurs, Messieurs Joel THOMAS et Michel MULLER, a été renouvelé en date du 28 février 2011 et vient donc à expiration le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2016. En conséquence, le Président propose au Conseil leur renouvellement pour une période de six années.

Par ailleurs, le Président informe le Conseil du projet de nomination de trois Administrateurs, la SA MAZARS, Messieurs Bruno RENAUT et Alain CHAVANCE, et lui propose d'ores et déjà de procéder à leur agrément afin de permettre à Monsieur Alain CHAVANCE d'acquérir une action de la SA MAZARS.

Après échange, le Président propose l'évolution suivante dont l'objectif est d'assurer une cohérence avec le nouvel exécutif et la nouvelle organisation juridique de Mazars France :

En tant qu'administrateurs :

- Le renouvellement du mandat de Joel THOMAS
- La nomination de la SA Mazars dont Alain Chavance devrait être le représentant
- La nomination de Bruno Renaut
- La poursuite du mandat d'Olivier Lefort

Ainsi, le Président indique ne pas souhaiter être renouvelé et propose qu'Alain Chavance soit nommé Président.

- Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement le Président et confirme son accord sur cette proposition qui se traduit en conséquence par la mise en place d'un prêt d'action de la SA Mazars à Monsieur Alain Chavance son agrément préalable en qualité d'actionnaire et par la proposition à la prochaine assemblée générale concernant les mandats d'administrateurs :
- du renouvellement du mandat de Joel THOMAS
- de la nomination de la SA Mazars
- de la nomination de Bruno Renaut
- de la nomination d'Alain Chavance en tant qu'administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

5. Situation du mandat des commissaires aux comptes

Le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant a été renouvelé en date du 28 février 2011 pour une période de six exercices, en conséquence, leur renouvellement respectif sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée.

6. Politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale

Le Président rappelle aux administrateurs qu'en application des dispositions de l'article L.225-37-1 du Code de Commerce issu de la loi du 27 Janvier 2011, le Conseil d'Administration doit désormais délibérer annuellement sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.

Et présente, à cet effet, diverses données chiffrées relatives aux salariés de la société (nombre de salariés, répartition hommes/femmes, qualité des salariés, masses salariales).

Les administrateurs échangent ensuite divers commentaires et avis sur ces données et sur la politique générale de la société en matière salariale.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, statuant à l'unanimité, approuve la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale telle qu'elle ressort des informations qui lui ont été fournies.

7. Convocation de l'assemblée générale

Comme conséquence de ce qui précède, et après examen et échanges de vues, le Conseil décide, à l'unanimité, de convoquer les actionnaires pour le **27 février 2017** :

à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à 14 heures, Tour Exhaltis, 61 Rue Henri Regnault 92400 Courbevoie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des mandats d'administrateurs,
- Nomination d'administrateurs,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Point sur les délégations de signatures,
- Pouvoirs pour les formalités.

à l'Assemblée Générale Extraordinaire Annuelle à 15 heures, Tour Exhaltis, 61 Rue Henri Regnault 92400 Courbevoie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- > Augmentation de capital réservée aux salariés de la société dans les conditions prévues à l'article L.3332-18 à L.3332-24 du Code du Travail en application de l'alinéa 2 de l'article L.225-129-6 du Code de Commerce ; conditions et modalités de l'émission ; pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration à cet effet,
- > Pouvoir en vue des formalités.

8. Rapport de gestion du Conseil d'Administration – Exposé sommaire – Tableau des résultats financiers - Projet des résolutions

Le projet de rapport de gestion à présenter à l'assemblée est alors définitivement mis au point et approuvé par le Conseil, de même que l'exposé sommaire de la situation de la société à l'issue de l'exercice clos le 31 août 2016 et le tableau des résultats financiers prévu à l'article R.225-102 du Code de Commerce.

9. Droit de communication des actionnaires

Le Conseil d'Administration charge son Président de prendre toutes mesures utiles en vue de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

10. Délégation de signatures

Le Président rappelle au Conseil qu'en application des dispositions de l'article L822-9 du Code de Commerce, « *dans les sociétés de commissaires aux comptes inscrites, les fonctions de commissaires aux comptes sont exercées, au nom de la société, par des commissaires aux comptes personnes physiques associés, actionnaires ou dirigeants de cette société* ».

Compte tenu de la spécificité des modalités de détention du capital de la Société, de la cooptation de nouveaux associés, de l'obtention par la Société de nouveaux mandats de commissaire aux comptes et des modifications intervenues dans la répartition des dossiers, il conviendrait, en tant que de besoin, de donner une délégation de signature sociale à tous les associés de MAZARS NORMANDIE inscrits en qualité de commissaire aux comptes auprès d'une Compagnie Régionale.

A ce titre, le Conseil d'Administration donne délégation de signature sociale à tous les associés de MAZARS NORMANDIE inscrits en qualité de commissaire aux comptes auprès d'une Compagnie Régionale.

Il propose de consentir des prêts d'action de MAZARS NORMANDIE aux associés MAZARS et séniors managers suivants : Jean-Maurice El NOUCHI, Bertrand MICHAU, Robert AMOYAL, Pierre-Étienne MARIMPOUY, Sébastien DONRONT, Ludovic ADRIEN et Karine MALLEVILLE.

Le Conseil confirme qu'il les agrée en qualité d'actionnaires et arrête alors, à l'unanimité, les textes des résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires.

11. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 août 2016.

La participation des salariés au capital social selon la définition de l'article L.225-102 du code de commerce était, au 31 août 2016, inférieure à 3%.

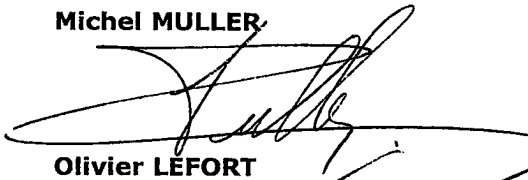
Les actionnaires ont été consultés sur une augmentation de capital réservée aux salariés (article L.225-129-6 alinéa 2 du code de commerce) en date du 20 février 2013.

Le conseil décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire portant sur cette proposition d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

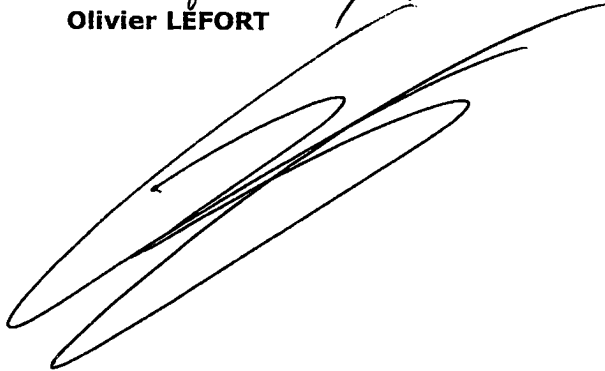
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h30

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les administrateurs présents.

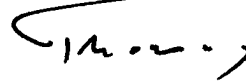
Michel MULLER



Olivier LEFORT



Joel THOMAS



MAZARS
Société anonyme
Capital 336.000 €

53 Rue Louis Pasteur
76130 MONT SAINT AIGNAN

RCS ROUEN 318 610 623

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 27 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le lundi vingt-sept Février à quatorze heures,

Les actionnaires de la société anonyme **MAZARS**, au capital de 336.000 euros, divisé en 21.000 actions de 16 euros chacune, dont le siège social est situé 53 rue Louis Pasteur à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le n° 318 610 623, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, **Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault, 92400 COURBEVOIE**, sur convocation faite par le conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée procède à la composition de son bureau :

- Monsieur Alain CHAVANCE, représentant la société MAZARS, préside la séance,
- Monsieur Olivier LEFORT étant absent, Monsieur Alain CHAVANCE sollicite la présence de Monsieur Vincent GUYARD, présent, afin d'assurer le rôle de scrutateur, ce que ce dernier accepte, présent et acceptant, est appelé comme scrutateur ;
- Monsieur Joël THOMAS est désigné comme secrétaire de séance.

La société S.A.A.B, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué par lettre en recommandé avec avis de réception, est absente excusée.

Le président constate que l'assemblée réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes, et de chaque actionnaire,

- la feuille de présence,
- la liste des administrateurs,
- l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31 août 2016,
- le rapport de gestion du conseil d'administration,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Le président fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R.225-66 du code de commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 dudit code ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2015,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour les formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes.

Le président déclare alors la discussion ouverte.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport du commissaire aux comptes, les explications complémentaires fournies et les différentes observations échangées au cours de la séance, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Par ailleurs, elle approuve également les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant global de 37 855 euros.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 se soldent par un bénéfice de 835 548.59 €

décide, sur proposition du conseil d'administration, l'affectation suivante :

➤ à titre de dividendes aux actionnaires, la somme de 829 500.00 €

Le solde soit 6 048.59 €

➤ au compte « Autres réserves » qui sera ainsi porté de 112 301.69 € à 118 350.28 €

Le Président rappelle que, par décision du conseil d'administration en date du 07 Juillet 2016, il a déjà été payé sur le dividende global de 829 500.00 €, un acompte sur dividendes de 693 000.00 €.

En conséquence, il sera attribué aux associés un dividende brut de 39.50 € pour chacune des vingt et un mille actions composant le capital social et, pour satisfaire aux obligations fixées par l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que la présente distribution rendra :

➤ éligible à l'abattement de 40% le montant total de revenus distribués de 671.50 € ouvert aux personnes physiques détentrices d'actions.

➤ non éligible à l'abattement de 40% le montant total de revenus distribués de 828 828.50 € ouvert aux personnes morales détentrices d'actions.

L'acompte sur dividendes a été mis en paiement au siège social à compter du 07 Juillet 2016 par inscription en comptes courants.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix

TROISIEME RESOLUTION

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été de :

Exercice clos le 31 août 2013

➤ Dividende global : 840 000,00 €
➤ Dividende éligible à l'abattement de 40 % : 680,00 €
➤ Dividende non éligible à l'abattement de 40 % : 839 320,00 €

Exercice clos le 31 août 2014

➤ Dividende global : 1 228 500,00 €
➤ Dividende éligible à l'abattement de 40 % : 994,50 €
➤ Dividende non éligible à l'abattement de 40 % : 1 227 505,50 €

Exercice clos le 31 août 2015

➤ Dividende global : 672 000,00 €
➤ Dividende éligible à l'abattement de 40 % : 544,00 €
➤ Dividende non éligible à l'abattement de 40 % : 671 456,00 €

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'article L. 225-38 du code de commerce, approuve et ratifie les autorisations données par le Conseil d'Administration à l'effet de passer ces conventions.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de ne pas octroyer de jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice en cours.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Joel THOMAS pour une période de six années devant expirer le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 990 voix

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil décide de nommer en qualité d'administrateur pour une période de six années devant expirer le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2022 :

MAZARS SA
Domiciliée au 61 Rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE

La SA MAZARS, représentée par Monsieur Alain CHAVANCE, a fait savoir par avance qu'elle acceptait le mandat d'administrateur ayant précisé qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
Contre voix
Pour 6 voix
Mazars, représenté par Monsieur Alain Chavance n'ayant pas pris part au vote

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil décide de nommer en qualité d'administrateur pour une période de six années devant expirer le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2022 :

Monsieur Alain CHAVANCE
Demeurant 9 rue David Johnston
33000 BORDEAUX

Monsieur Alain CHAVANCE, a fait savoir par avance qu'il acceptait le mandat d'administrateur ayant précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
Contre voix
Pour 6 voix
Monsieur Alain Chavance n'ayant pas pris part au vote

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil décide de nommer en qualité d'administrateur pour une période de six années devant expirer le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2022 :

Monsieur Bruno RENAUT
Demeurant au 57 Rue du Carrousel
76310 SAINTE ADRESSE

Monsieur Bruno RENAUT a fait savoir par avance qu'il acceptait le mandat d'administrateur ayant précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la SOCIETE D'AUDIT ARNOULD BACOT « SAAB » arrive à échéance à l'issue de cette assemblée, et décide de renouveler son mandat pour une durée de six exercices venant à expiration le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la SARL SAINT GERMAIN AUDIT arrive à échéance à l'issue de cette assemblée, et décide de nommer la SAS GEREC, 14 rue Lafayette 75009 PARIS comme commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices venant à expiration le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

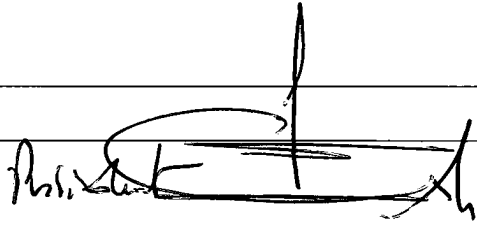
Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents et représentés
Contre voix
Pour 20 996 voix


L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

~~Le président~~
Alain CHAVANCE

en tant que Président
de France




Le scrutateur
Vincent GUYARD

Le secrétaire
Joel Thomas



S.A.A.B
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
46, rue Cardinet - 75017 Paris
Tel°: 09 81 94 88 20– e-mail : audit@a-bacot.com

MAZARS
Société anonyme au capital de 336 000 euros
Siège social : 53, rue Louis Pasteur
76130 Mont-Saint-Aignan Cedex
RCS Rouen 318 610 623

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016

MAZARS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 août 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice social clos le 31 août 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mazars, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 février 2017

S.A.A.B



Patricia DURET
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2016	Net 31/08/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	16 180	15 487	693	
Fonds commercial (1)	876 450	603 070	273 380	287 298
Autres immobilisations incorporelles	44 337	42 331	2 005	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	801 810	533 368	268 442	306 424
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 220 490		1 220 490	1 220 490
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	169		169	167
Prêts				
Autres immobilisations financières	76 925		76 925	38 235
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 036 361	1 194 257	1 842 104	1 852 614
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				199 977
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 152		1 152	1 614
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 799 792	323 227	3 476 565	2 987 565
Autres créances	1 392 193		1 392 193	1 300 467
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	984 897		984 897	733 432
Charges constatées d'avance (3)	117 818		117 818	244 241
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 295 852	323 227	5 972 626	5 467 296
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 332 213	1 517 484	7 814 729	7 319 910
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			429 034	587 938

Bilan Passif

	31/08/2016	31/08/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	112 302	101 211
Report à nouveau	-693 000	-651 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	835 549	683 090
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 025	41 025
TOTAL CAPITAUX PROPRES	734 470	612 921
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	50 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	299 106	457 024
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 770 070	2 591 653
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	65 928	4 725
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 951	718 819
Dettes fiscales et sociales	3 278 683	2 917 757
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 669	
Autres dettes	21 810	17 011
Produits constatés d'avance (1)	18 042	
TOTAL DETTES	7 030 259	6 706 989
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 814 729	7 319 910
(1) Dont à plus d'un an (a)	567 272	761 157
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 397 060	6 397 059
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	972	278
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2016	31/08/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	11 391 580	10 897 402
Chiffre d'affaires net	11 391 580	10 897 402
Dont à l'exportation	18 200	55 702
Production stockée	-199 977	-89 757
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		1 642
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	620 359	397 706
Autres produits	8 242	5 163
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 820 205	11 212 156
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 704 941	2 692 056
Impôts, taxes et versements assimilés	282 638	316 881
Salaires et traitements	4 895 576	4 851 046
Charges sociales	2 004 449	1 971 386
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 820	60 110
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	156 590	114 494
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	174 801	31 106
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 282 815	10 037 080
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 537 390	1 175 076
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 226	6 900
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 229	6 900
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	37 760	45 080
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	37 760	45 080
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-35 532	-38 180
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 501 858	1 136 896

Compte de résultat (suite)

	31/08/2016	31/08/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		3 012
Sur opérations en capital	476	73 571
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		20 575
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	476	97 158
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	23	
Sur opérations en capital	15 069	147 737
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	50 000	19 593
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	65 091	167 330
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-64 616	-70 172
Participation des salariés aux résultats (IX)	193 341	120 474
Impôts sur les bénéfices (X)	408 353	263 159
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 822 909	11 316 213
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 987 360	10 633 123
BENEFICE OU PERTE	835 549	683 090
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		2 105

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 7 814 729 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 835 549 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/10/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 155 084 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	876 450			876 450
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 517	5 000		60 517
Immobilisations incorporelles	931 967	5 000		936 967
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	519 964	9 397	3 600	525 761
- Matériel de transport	10 344			10 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 364	2 784	4 444	265 704
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	797 673	12 181	8 044	801 810
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 220 490			1 220 490
- Autres titres immobilisés	167	2		169
- Prêts et autres immobilisations financières	38 235	38 690		76 925
Immobilisations financières	1 258 892	38 692		1 297 584
ACTIF IMMOBILISE	2 988 531	55 873	8 044	3 036 361

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2016
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	113 199
Total	876 450

La fusion simplifiée de la société ATHALYS a dégagé un mali technique de 113 198.64 euros sur l'exercice clos le 31/08/2014

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC EAZY BY MAZARS 76600 LE HAVRE	15 000	-8 220	99,33	-18 678
SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE 76120 LE GRAND QUEVIL	368 000	267 971	99,96	4 490
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 220 490	1 220 490			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	589 152	13 918		603 070
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 517	2 302		57 819
Immobilisations incorporelles	644 669	16 220		660 889
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	301 271	30 566	2 746	329 091
- Matériel de transport	10 344			10 344
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 633	17 034	2 734	193 932
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	491 248	47 600	5 481	533 368
ACTIF IMMOBILISE	1 135 917	63 820	5 481	1 194 257

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 386 728 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	76 925		76 925
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 799 792	3 370 758	429 034
Autres	1 392 193	1 392 193	
Charges constatées d'avance	117 818	117 818	
Total	5 386 728	4 880 769	505 959

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	113 053
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	3 355
AUTRES ORGANISMES SOC.	28 428
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	98 756
Total	243 593

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	446 217	156 590	279 580	323 227
Total	446 217	156 590	279 580	323 227
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		156 590	279 580	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 000	16,00

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,91	20 983,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	41 025			41 025
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	41 025			41 025
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		50 000			50 000
Total		50 000			50 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		50 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 964 332 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	972	972		
- à plus de 1 an à l'origine	298 134	159 703	138 431	
Emprunts et dettes financières divers (*)	553 439	124 598	428 841	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574 951	574 951		
Dettes fiscales et sociales	3 278 683	3 278 683		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 669	1 669		
Autres dettes (**)	2 238 441	2 238 441		
Produits constatés d'avance	18 042	18 042		
Total	6 964 332	6 397 060	567 272	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	158 612			
(**) Dont envers Groupe et associés	2 216 631			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	175 016
INTERETS COURUS A PAYER BANQUES	972
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	84 875
INT.COURUS S/ AUTRES EMPRUNTS	458
DETTES PROV CONGES A PAYER	350 383
DETTES PROV PARTICIPATION	193 341
DETTES PROV INTERESSEMENT	448 026
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	419 898
AUTRES CHARGES A PAYER	8 660
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	163 380
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	195 906
CH SOCIALES SUR INTERETS A PAYER	128 273
TAXE D APPRENTISSAGE	20 018
FORM PROFESSIONNELLE ALTERNANCE	12 570
FORM PROFESSIONNELLE FONGECIF	19 927
EFFORT CONSTRUCTION	32 699
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	32 180
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	5 717
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	15 239
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	20 790
Total	2 328 329

Notes sur le bilan

Autres informations

Éléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Montants représentés par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	1 220 489		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations	1 220 489		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	541 108		
Autres créances	1 082 227		
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	1 623 335		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	2 215 410		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes	2 614 391		

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	117 818		
Total	117 818		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	18 042		
Total	18 042		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	11 105 026	18 200	11 123 226
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	268 354		268 354
TOTAL	11 373 380	18 200	11 391 580

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 12 770 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	23	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 563	
Autres charges	12 506	
Provisions pour risques et charges	50 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif		417
Autres produits		59
TOTAL	65 091	476

Notes sur le compte de résultat**Résultat et impôts sur les bénéfices**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 501 858	408 353	1 093 505
+ Résultat exceptionnel	-64 616		-64 616
- Participations des salariés	193 341		193 341
Résultat comptable	1 243 902	408 353	835 549

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 63 661 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 025
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	41 025
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	232 008
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	232 008
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	63 661
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 122 personnes dont 1 apprenti.

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :
Tour Exaltis- 61, rue Henry Regnault
92 400 COURBEVOIE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Les parts détenues dans le capital de notre filiale SARL Cabinet d'Audit Lecomte ont été données en garantie d'un prêt consenti par la BSD-CIC.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 275 411 Euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.